

# STATEMENT DISCOURS

EXTERNAL AFFAIRS  
AFFAIRES EXTÉRIEURES  
OTTAWA

JUN

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE



NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
PRONONCÉE PAR  
M. ALLAN J. MACÉACHEN,  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT  
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
À BONN, LE 24 MAI 1976  
À L'OCCASION D'UN DÎNER  
OFFERT EN SON HONNEUR  
PAR LE MINISTRE DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE  
D'ALLEMAGNE,  
M. HANS-DIETRICH GENSCHER

---

(TRADUCTION)

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs,

Je suis ravi de me trouver en Allemagne et enchanté par le chaleureux accueil et l'aimable hospitalité qui ont été accordés à ma délégation et à moi-même. Mon seul regret tient à la brièveté de mon séjour à Bonn.

Permettez-moi de remercier mon homologue, le ministre des Affaires étrangères, M. Genscher, pour les propos bienveillants qu'il a tenus à l'égard du Canada. Je puis l'assurer que je partage les mêmes sentiments envers l'Allemagne. Il est facile pour un Canadien de se sentir chez lui en Allemagne, et je crois l'inverse également vrai, à en juger d'après les centaines de milliers d'Allemands qui se sont établis au Canada et dont la vitalité et les traditions constituent pour le pays un apport significatif. Quatrième groupe ethnique du Canada, la communauté allemande a en effet beaucoup contribué à enrichir notre société et à élargir ses horizons.

L'Allemagne et le Canada ont la chance d'être proches par nombre d'intérêts communs, d'affinités culturelles et de liens ethniques. Aussi nous est-il naturel et facile d'entamer des consultations régulières de haut niveau, comme nos gouvernements respectifs l'avaient prévu dans un échange de notes datant de 1973. C'est ainsi que j'ai souvent eu le plaisir de vous rencontrer Monsieur le Ministre, dans d'autres capitales européennes pour discuter de sujets d'intérêt commun.

Dans ces circonstances, je me réjouis tout particulièrement d'effectuer ma première visite officielle en République fédérale d'Allemagne à titre de ministre des Affaires extérieures, car je suis convaincu que nos deux pays, partenaires dans certaines des plus grandes entreprises internationales de notre temps, poursuivront plus étroitement encore leur coopération.

En premier lieu, nous sommes des alliés au sein de l'OTAN et concourons au maintien et au progrès de saines relations atlantiques. Situé en Amérique du Nord, le Canada entretient avec les Etats-Unis des rapports plus étroits qu'avec tout autre pays, mais il est très sensibilisé à l'interdépendance de la sécurité et de la prospérité européenne et nord-américaine et à l'importance qu'ont ses rapports transatlantiques s'il veut jouer le rôle qui

lui revient dans le monde. C'est la raison fondamentale pour laquelle le Gouvernement du Canada poursuit depuis quelque temps déjà une politique de diversification de ses liens internationaux, qui ne vise pas à restreindre nos relations avec les Etats-Unis, mais à étoffer nos rapports avec d'autres membres de la communauté mondiale. C'est le cas des efforts concertés que le Canada a déployés en vue d'élargir et d'approfondir ses rapports avec l'Europe, qui, croyons-nous, a intérêt à avoir plus d'un partenaire actif en Amérique du Nord.

Bien entendu, le Canada ne peut participer directement à cette grande aventure historique qu'est l'édification d'une Europe unie. Nous en demeurons toutefois des témoins vivement intéressés et bienveillants et nous vous souhaitons bonne chance. Nous sommes assurés que l'Europe saura surmonter ses difficultés pour le bien de l'ensemble de ses membres. C'est d'ailleurs forts de cette conviction que nous poussons plus avant l'établissement d'un lien contractuel avec la Communauté européenne. La négociation d'un accord-cadre va bon train, et nous sommes reconnaissants à la République fédérale d'Allemagne du soutien ferme et salutaire qu'elle nous a apporté.

Mais le Canada n'envisage pas l'avenir de ses rapports avec l'Europe sous le seul angle du lien contractuel. Parallèlement, nous entendons continuer de développer, dans l'intérêt des deux parties, nos relations bilatérales avec les pays membres de la Communauté. Dans ce contexte, le Canada accorde une haute priorité à ses relations avec la République fédérale d'Allemagne: des programmes de coopération ont été mis en oeuvre en vertu d'accords intergouvernementaux dans des domaines comme les rapports culturels, la science et la technologie; en outre, les échanges commerciaux, les investissements et la collaboration industrielle entre nos deux pays s'accroissent sensiblement et la coopération en matière de défense ne cesse de se resserrer.

La présence de nos forces aériennes et terrestres en RFA - auxquelles je rendrai d'ailleurs visite demain - et celle des forces terrestres d'Allemagne qui s'entraînent chez nous contribuent à notre défense commune et à notre compréhension mutuelle. Il y a plusieurs mois, le Gouvernement du Canada a décidé, à la suite d'une révision complète de son programme de défense, de maintenir ses forces au même niveau et d'accroître leur puissance opérationnelle. Comme vous le savez, Monsieur le Ministre, nous discutons actuellement avec les autorités fédérales de votre pays de la possibilité d'acheter un nouveau char d'assaut pour rééquiper ces forces.

En plus d'être partenaires de la défense occidentale, nous participons aussi au dialogue Est-Ouest, dans lequel nous visons à amener l'URSS et les pays de l'Europe de l'Est à établir des rapports plus civilisés, plus ouverts et plus constructifs avec l'Ouest. Nous sommes d'ailleurs tous deux profondément convaincus que défense et détente vont de pair et que l'absence de l'une ou l'autre, quelles que soient les étiquettes, mènerait tôt ou tard à la catastrophe

Nous sommes conscients que cette conviction importe particulièrement à la République fédérale, eu égard à ses liens spéciaux avec Berlin, que l'on qualifie à juste titre de pierre de touche de la détente. Mais ni vous ni nous ne pouvons prendre le risque de tenir la défense ou la détente pour acquises toutes deux exigent une attention vigilante, une définition réaliste et claire de nos objectifs ainsi que des efforts soutenus en vue de les garantir à longue échéance. A ma grande satisfaction, cette approche vient d'être endossée lors de la réunion de l'OTAN à Oslo. Il est trop tôt pour porter un jugement définitif sur les résultats de la détente, car celle-ci doit être considérée comme un processus évolutif. Par contre, il n'est pas trop tôt pour avoir une idée nette de ses objectifs et insister pour que l'on parvienne à une entente à la fois plus satisfaisante et mutuellement acceptable sur leur définition. A ce propos, j'estime que les positions du Canada et de la RFA sont pratiquement identiques et que cette convergence a facilité notre très étroite coopération lors des pourparlers de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et de la Conférence sur des réductions mutuelles et équilibrées de forces. Helsinki n'était que le début, non la fin. Son importance réside dans le fait que tous les gouvernements concernés ont prononcé des déclarations d'intention solennelles, posant ainsi des critères d'évaluation des progrès de la détente. Ceux-ci pourront maintenant être évalués à la lumière de l'application pratique de l'Acte final et selon la mesure où les pourparlers de Vienne réussiront effectivement à réduire le niveau croissant des forces.

La troisième entreprise commune à laquelle nos deux pays participent est la recherche d'un ordre mondial plus sûr, plus stable et plus juste.

Le Canada et la RFA sont partenaires à l'ONU et siégeront sans doute ensemble au Conseil de sécurité, où le Canada compte sur une collaboration étroite et fructueuse sur les questions épineuses dont cet organe est saisi.

Nous participons également au dialogue Nord-Sud dans des tribunes comme la CCEI et la Cnuced. Je suis certain, Monsieur, que vous partagez mon opinion: nous ne pouvons permettre que la Conférence internationale sur la coopération économique échoue. Nous devons, dans un laps de temps raisonnable, trouver des solutions pratiques qui tiennent compte de la nature changeante de la communauté économique internationale.

Nous accomplissons des fonctions communes dans des organisations économiques multilatérales comme le FMI, le GATT, l'OCDE et l'AIE. Dans le contexte des Négociations commerciales multilatérales, nos deux pays visent à une réduction sensible des barrières qui limitent les échanges internationaux. Ayant des intérêts communs, nous collaborons au sein de l'AIEA et d'autres organismes pour pouvoir tirer davantage profit de la technologie nucléaire tout en freinant la dissémination des armes atomiques. Dans d'autres domaines, comme le droit de la mer, où vos intérêts et les nôtres diffèrent, nous sommes disposés à discuter franchement de nos divergences et à négocier des solutions pratiques dans un esprit de coopération.

Ainsi se dessinent, sur les plans bilatéral et multilatéral, de très grandes possibilités de coopération. Il y a encore beaucoup d'autres choses que nous pourrions accomplir ensemble. Au Canada, nous avons été impressionnés par l'influence croissante de la République fédérale allemande dans le monde, au sein de l'OTAN et en Europe. Aussi voulons-nous travailler encore plus étroitement avec vous en vue de la réalisation d'objectifs communs.